

Accidents du travail et maladies professionnelles

Législation en vigueur

ALBANIE

Loi n° 7703 du 11 mai 1993 sur l'assurance sociale en République d'Albanie, modifiée par la Loi n° 104/2014 du 31 juillet 2014, entrée en vigueur le 1er janvier 2015.

(dernière mise à jour des informations : Albanie 2019)

ARMENIE

- Code civil.
- Code du travail.
- Conventions n° 17 et 18 de l'OIT.
- Loi du 22 novembre 2010 sur les indemnités d'incapacité temporaire.
- Décret gouvernemental n° 579 du 15 novembre 1992.
- Décret gouvernemental n° 619 du 11 mai 2006.
- Décret gouvernemental n° 458 du 23 mars 2006.
- Décret gouvernemental n° 488 du 13 avril 2006.
- Décret gouvernemental n° 914 du 23 juillet 2009.

AZERBAIDJAN

Loi de la République d'Azerbaïdjan n° 999-IIIQ du 11 mai 2010 sur l'assurance obligatoire contre la perte de la capacité de travail consécutive à un accident du travail ou une maladie professionnelle.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Loi sur l'assurance pension et invalidité (JO de la FBH no13/18).

Republika Srpska :

- Loi sur l'assurance pension et invalidité (JO de la RS nos 134/11, 82/13 et 103/15).
- Textes d'application des lois susmentionnées :
- Règlement établissant la liste des maladies professionnelles (JO no 84/18).
- Règlement établissant la liste des préjudices corporels (JO no 84/18).
- Règlement établissant les procédures de détermination des emplois pour lesquels les périodes de cotisation sont majorées (JO nos 57/13 et 45/14).
- Règlement relatif aux expertises médicales (JO no 02/13).

GEORGIE

- Code du travail, du 27 décembre 2010.
- Code civil, n° 786, 26 juin 1997.
- Loi du 7 décembre 2001 sur l'évaluation médicale et sociale.
- Décret ministériel n° 45 du 1er mars 2013 relatif aux règles d'indemnisation des préjudices causés à la santé des travailleurs.
- Loi organique du 19 février 2019 sur la sécurité au travail.

MONTENEGRO

- Loi de 2003 sur l'assurance pension et invalidité, modifiée en 2004, 2007, 2008, 2010, 2012, 2013, 2014, 2016 et 2020.
- Règlement de 2004 relatif à la reconnaissance des maladies professionnelles.
- Loi de 2016 sur l'assurance maladie, modifiée en 2017, 2018 et 2019.
- Loi de 2016 sur les soins de santé, modifiée en 2017, 2018, 2019 et 2020.
- Loi de 2008 sur la réadaptation professionnelle et l'embauche de personnes handicapées, modifiée en 2010, 2011 et 2016.

MACEDOINE DU NORD

- Loi sur les relations du travail (JO n° 62/2005), modifiée à plusieurs reprises.
- Loi sur l'assurance pension et invalidité (JO n° 98/2012), modifiée à plusieurs reprises.
- Règlement établissant la liste des maladies professionnelles (JO no 118/2020).
- Règlement établissant la liste des préjudices corporels (JO no 57/2019).
- Loi sur l'assurance retraite obligatoire par répartition (JO n° 29/2002), modifiée à plusieurs reprises.
- Loi sur le versement des pensions et les prestations de retraite de l'assurance retraite par répartition (JO n° 11/2012).
- Loi sur l'emploi des personnes handicapées (JO n° 44/2000), modifiée à plusieurs reprises.
- Loi sur les cotisations à l'assurance sociale obligatoire (JO n° 142/2008), modifiée à plusieurs reprises.
- Loi sur les services de santé (JO n° 43/2012), modifiée à plusieurs reprises.
- Loi sur l'assurance maladie (JO n° 25/2000), modifiée à plusieurs reprises.
- Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail (JO n° 92/2007), modifiée à plusieurs reprises

Ces lois sont complétées par une réglementation détaillée.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Décret gouvernemental n° 1361 du 22 décembre 2005 portant réglementation sur les enquêtes relatives aux accidents du travail.

- Décret gouvernemental n° 1025 du 7 septembre 2016 portant approbation des règlements relatifs à la surveillance sanitaire des personnes exerçant des activités professionnelles à risques.

FEDERATION DE RUSSIE

Constitution de la Fédération de Russie.

Code du travail de la Fédération de Russie, n° 197-FZ du 30 décembre 2001 (modifié par N° 421-FZ, le 23 avril 2012).

Loi fédérale n° 165-FZ du 16 juillet 1999 relative aux principes de l'assurance sociale obligatoire.

Loi fédérale n° 125-FZ du 24 juillet 1998 sur l'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Loi fédérale n° 390-FZ du 8 décembre 2020 relative au budget de la caisse d'assurance sociale de la Fédération de Russie pour 2021 et les périodes de planification 2022-2023.

Loi fédérale n° 445-FZ du 27 décembre 2019 relative aux taux de cotisation à l'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles pour 2020 et les périodes de planification 2021-2022.

Loi fédérale n° 384-FZ du 2 décembre 2019 relative au budget de la caisse d'assurance sociale de la Fédération de Russie pour 2020 et les périodes de planification 2021-2022.

Loi fédérale n° 122-FZ du 22 août 2004 sur les modifications des actes législatifs de la Fédération de Russie et la caducité de certaines lois de la Fédération de Russie à la suite de l'adoption des lois fédérales portant modification de la Loi fédérale relative aux principes fondamentaux des organes législatifs et exécutifs des sujets de la Fédération de Russie et de la Loi fédérale relative aux principes fondamentaux de l'organisation de l'autonomie locale en Fédération de Russie.

Loi fédérale n° 127-FZ du 26 octobre 2002 relative à l'insolvabilité (faillite).

Textes d'application.

SERBIE

Loi de 2019 sur les soins de santé.

Loi de 2019 sur l'assurance-maladie.

Loi de 2005 sur le travail (Code du travail), modifiée en 2009, 2013, 2014, 2017 et 2018.

Loi de 2003 sur l'assurance pension et invalidité, modifiée en 2004, 2005, 2006, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014, 2018 et 2019.
14.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Loi n° 657 du 23.07.1965 sur la fonction publique (modifiée à plusieurs reprises).

Pour les personnes qui ont obtenu le statut de fonctionnaire à partir du 01/10/2008, voir législation applicable aux salariés.

Salariés :

Loi n° 5510 sur l'assurance sociale et l'assurance maladie universelle.

Loi n° 5510 du 31 mai 2006 sur l'assurance sociale et l'assurance maladie universelle.

UKRAINE

Loi n° 1105-XIV, du 23 septembre 1999, sur l'assurance sociale publique obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles invalidantes

Loi sur les taux de cotisation à l'assurance sociale publique obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles invalidantes.

Loi n° 2272-III du 22 février 2001 sur les taux de cotisation à l'assurance sociale obligatoire contre l'invalidité consécutive à des accidents du travail ou à des maladies professionnelles.

Loi sur le budget de l'Ukraine pour 2017.

Loi n° 1774-VIII du 12 juin 2016 portant modification de certains textes législatifs ukrainiens.

(dernière mise à jour des informations de l'Ukraine 2019)

Principes de base

ALBANIE

Système d'assurance sociale couvrant les salariés et financé par les cotisations des employeurs et des salariés. Les prestations sont fonction du salaire. Ce régime est complètement distinct du régime d'indemnisation de l'incapacité non liée au travail.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les employeurs versent une prestation périodique dépendant de leur responsabilité civile. Un système réglementaire a été mis en place par les pouvoirs publics pour déterminer les droits à cette prestation périodique ainsi que son montant.

AZERBAIDJAN

Régime de responsabilité de l'employeur assuré par des prestataires privés.

L'assurance sociale obligatoire des salariés ne couvre pas ce risque.

Prestations en nature et indemnités en espèces liées aux revenus et versées par les employeurs légalement enregistrés et soumis à l'impôt, qui doivent cotiser à la Caisse nationale de protection sociale. En cas de faillite de l'employeur, les prestations sont versées par le liquidateur de l'entreprise.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Régime basé sur l'assurance pension et invalidité obligatoire ; il est toutefois possible de s'affilier volontairement à ce régime.

L'assurance volontaire n'est pas seulement possible pour le risque d'accident du travail et de maladie professionnelle ; il s'agit d'une règle générale applicable également aux autres risques, comme la vieillesse, l'invalidité et la survie.

Seules les personnes économiquement actives peuvent prétendre aux prestations.

Aucune distinction n'est faite entre les cas d'incapacité liés au travail et les autres, hormis la condition de durée minimale d'affiliation, qui ne s'applique pas lorsque l'incapacité est liée au travail.

Le District de Brčko n'a pas de système de pension propre ; ses administrés choisissent de s'affilier soit au régime de la Fédération de BH, soit à celui de la Republika Srpska.

GEORGIE

Les employeurs sont tenus d'assurer à leurs salariés des conditions de travail sans danger pour la santé. Les employeurs sont tenus d'indemniser tout préjudice causé à la santé des travailleurs lorsqu'il est reconnu, par décision de justice, que ce préjudice est imputable à une faute de leur part.

Les questions relatives aux accidents du travail peuvent en outre être régies par le contrat de travail.

MONTENEGRO

Régime d'assurance sociale financé par les cotisations des employeurs et des salariés.
Les prestations sont calculées en fonction du salaire perçu auparavant.

L'assurance pension sert des prestations de longue durée (voir Tableau V « Invalidité »).

L'assurance maladie prend en charge les prestations de courte durée et les soins de santé (voir Tableaux II « Soins de santé » et III « Maladie - prestations en espèces »).

MACEDOINE DU NORD

Assurance obligatoire couvrant la population active et d'autres catégories de population, financée par les cotisations et servant des prestations en espèces basées sur le salaire et des prestations en nature en cas de maladie professionnelle ou d'accident du travail. Il n'y a pas de régime spécifique pour les accidents du travail et les maladies professionnelles, mais ces risques sont couverts par l'assurance pension (pour les prestations de longue durée) et l'assurance maladie (pour les prestations de courte durée et les soins de santé).

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

La couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles fait partie intégrante du régime public d'assurance sociale obligatoire. Elle part du principe que les risques professionnels doivent être assumés par les bénéficiaires des prestations de travail fournies et repose sur le système de cotisations obligatoires et les autres principes du régime public d'assurance sociale obligatoire.

FEDERATION DE RUSSIE

Veillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Système basé sur l'assurance sociale, financé par les cotisations des employeurs et des salariés et dont les prestations sont liées au salaire. L'assurance pension sert des prestations de longue durée (voir Tableau V « Invalidité »). L'assurance maladie sert des prestations de courte durée (voir Tableaux II « Soins de santé » et III « Maladie - prestations en espèces »).

En cas de blessure/maladie permanente non invalidante, une prestation spécifique de longue durée est versée (régime distinct).

TURQUIE

Fonctionnaires :

Les fonctionnaires n'ont pas de primes à payer pour l'assurance contre les maladies professionnelles et les accidents du travail. Ce cas relève de l'assurance invalidité en vertu du principe « d'invalidité survenue dans l'exercice des fonctions ».

De plus, les fonctionnaires continuent de percevoir leur traitement lorsqu'ils sont en incapacité temporaire de travail, conformément à la Loi relative aux agents de la fonction publique. (Par conséquent, les fonctionnaires ne sont pas couverts par les branches d'assurance à court terme.)

Salariés :

Les primes pour les branches d'assurance à court terme sont payées par l'employeur.

Les indemnités versées lorsque les conditions spécifiées sont réunies sont les suivantes :

- indemnité d'incapacité temporaire de travail (liée aux revenus) ;
- indemnité d'incapacité de travail permanente (liée aux revenus) ;
- prestation de survivant (liée aux revenus) ;
- allocation de frais funéraires (prestation unique forfaitaire de 918 TRY en 2021) ;
- capital de mariage (prestation unique liée aux revenus).

Les conditions applicables diffèrent selon que l'incapacité ou le décès est lié ou non au travail :

- l'incapacité et le décès liés au travail sont couverts par l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles ;

- l'incapacité (temporaire) non liée au travail relève de l'assurance maladie ;
- le décès d'un assuré sans lien avec son activité professionnelle est couvert par l'assurance survivants ;
- une incapacité de travail supérieure à 60 % est couverte par l'assurance invalidité, qu'elle soit liée au travail ou non.

Ces différentes assurances, dont les conditions et prestations diffèrent (voir les chapitres correspondants), servent des prestations en espèces. Toutes les prestations en nature (soins médicaux) relèvent quant à elles de l'assurance maladie universelle (qu'il y ait un lien de causalité avec l'activité professionnelle ou non).

UKRAINE

Régime d'assurance sociale couvrant les salariés et les travailleurs indépendants, les personnes n'entrant pas dans le champ de l'assurance obligatoire pouvant s'assurer à titre volontaire.

Financé par les cotisations des employeurs, variables selon le niveau de risque (les salariés sont classés en 67 catégories de risque différentes).

Prestations en espèces liées aux revenus.

(dernière mise à jour 2019)

Champ d'application

Bénéficiaires

ALBANIE

Salariés.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Tous les salariés.

AZERBAIDJAN

Tous les salariés sous contrat de travail.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 6 « Vieillesse ».

GEORGIE

Salariés.

MONTENEGRO

Sont assurés les salariés, les travailleurs indépendants et les agriculteurs.

Les droits accordés en cas d'invalidité due à un accident du travail ou une maladie professionnelle sont également reconnus aux personnes qui effectuent une formation professionnelle, une formation complémentaire ou de reconversion, aux élèves et étudiants lors de travaux manuels obligatoires et en formation pratique et spécialisée obligatoire, aux personnes purgeant une peine de prison lorsqu'elles travaillent dans une unité commerciale de l'institution pénitentiaire, ainsi qu'aux personnes blessées alors qu'elles participent à des opérations de secours ou de défense en cas de catastrophes naturelles ou lors de l'instruction militaire.

MACEDOINE DU NORD

Salariés.
Travailleurs indépendants.
Exploitants agricoles.
Travailleurs bénévoles.

Stagiaires.
Chômeurs pendant les stages de reconversion professionnelle.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Salariés.
- Membres de coopératives.
- Élèves et étudiants des établissements scolaires en cours de formation ou de stage professionnel.
- Autres personnes exerçant une activité professionnelle.
- Salariés d'entreprises étrangères détachées auprès d'entreprises moldoves pour des missions précises.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Voir Tableau V « Invalidité » et Tableau III « Maladie ».

TURQUIE

Fonctionnaires : tous les fonctionnaires.

Salariés : tous les salariés.

UKRAINE

Personnes travaillant sous contrat de travail).

Élèves et étudiants d'établissements scolaires, internes, étudiants de troisième cycle et doctorants tenus d'effectuer des stages ou des périodes de travail en entreprise avant, pendant ou après leurs études.

Personnes séjournant dans des établissements de correction, des centres de réadaptation ou d'éducation par le travail et travaillant dans les installations de production de ces établissements ou dans d'autres entreprises en vertu d'accords spéciaux.

(dernière mise à jour 2019)

Exemptions de l'obligation d'assurance

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Sans objet.

AZERBAIDJAN

Risque non couvert par l'assurance sociale. Risque à la charge exclusive de l'employeur.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

- Néant.

GEORGIE

La loi organique sur la sécurité au travail impose à l'employeur d'assurer les accidents du travail à ses frais pendant la durée d'emploi.

MONTENEGRO

Voir Tableau V « Invalidité ».

MACEDOINE DU NORD

Néant.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Veillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Voir Tableau V « Invalidité ».

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

Risques couverts

Accidents du travail

ALBANIE

Tout préjudice physique ou atteinte à la santé résultant de l'activité professionnelle exercée, ou lié à celle-ci, et qui se traduit par une incapacité temporaire de travail, une invalidité ou le décès.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Domage subi du fait de blessures, de maladies professionnelles et d'autres atteintes à la santé subies dans l'exercice des fonctions professionnelles.

Blessures survenues :

- sur le lieu de travail ;
- hors du lieu de travail durant l'exercice des fonctions ;
- au cours de l'activité professionnelle, d'une formation ou de stages pratiques ;
- au cours de l'exécution d'obligations nationales ou publiques ;
- au cours de l'accomplissement de devoirs civiques, par exemple pour sauver des vies.

AZERBAIDJAN

Accident survenant sur le lieu de travail et pendant le temps de travail, causant directement ou indirectement une lésion physique, un trouble fonctionnel ou une maladie qui entraîne le décès ou la perte totale ou partielle de la capacité de travail ou de gains.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Toute blessure causée par l'action soudaine d'un facteur mécanique, physique ou chimique, par un changement soudain de position, par un effort brutal ou par toute autre modification de l'état physiologique du corps, lorsque cette blessure est liée à l'exercice de l'activité professionnelle.

GEORGIE

Accidents imputables à une faute de l'employeur (sur décision de justice).

La loi organique sur la sécurité au travail impose à l'employeur d'enquêter sur les accidents du travail.

MONTENEGRO

Atteinte à la santé entraînant une incapacité permanente ou importante, lésion organique ou corporelle affectant l'activité physique normale (et ne se traduisant pas nécessairement par une invalidité).

MACEDOINE DU NORD

Tout dommage corporel ou psychique subi par l'assuré du fait de ses activités professionnelles.

(Dommages provoqués directement par l'action soudaine d'un facteur mécanique, physique ou chimique, par un changement soudain de position, par un effort brutal ou par toute autre modification de l'état physiologique, lorsque ce dommage est lié à l'exercice de l'activité professionnelle).

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Accident survenant dans le cadre du travail et entraînant une incapacité de travail partielle ou totale ou le décès de l'intéressé.

L'expression « dans le cadre du travail » est prise au sens large et couvre les situations suivantes :

- l'exercice des fonctions professionnelles à proprement parler,
- la formation professionnelle,
- la participation à des manifestations culturelles, sportives ou sociales organisées par l'employeur,
- les déplacements entre différents lieux de travail dispersés ou pour des réunions de travail à l'étranger.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Atteinte à la santé entraînant une incapacité permanente importante, lésion organique ou corporelle affectant l'activité anatomo-physiologique normale (et ne se traduisant pas nécessairement par une invalidité).

TURQUIE

Fonctionnaires :Invalidité survenue dans l'exercice des fonctions :

Les fonctionnaires devenus invalides dans l'exercice de leurs fonctions ou à la suite d'actes qu'ils ont entrepris pour protéger leur administration ou alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule mis à disposition par leur administration pour les trajets en provenance ou à destination du lieu de travail ou en raison d'un accident survenu sur le lieu de travail, sont considérés comme invalides du travail. Les fonctionnaires qui ont subi une perte de capacité d'un degré ne leur permettant plus d'exercer leurs fonctions sont considérés comme invalides.

Salariés : Tout évènement survenant dans les circonstances ou situations énumérées ci-après et qui entraîne une incapacité physique ou mentale immédiate ou ultérieure de l'assuré : accident sur le lieu de travail, accident en relation avec le travail exécuté pour l'employeur, accident survenant alors que le salarié a été envoyé en mission par son employeur sur un lieu autre que le lieu de travail habituel, accident survenant pendant la pause journalière d'une heure et demie accordée aux mères pour allaiter leur enfant, accident survenant lors d'un trajet individuel ou en groupe avec un véhicule mis à disposition par l'employeur à destination ou en provenance du lieu de travail.

UKRAINE

Un accident est la résultante de l'effet, limité dans le temps ou soudain, d'un facteur de production ou d'un environnement de travail dangereux sur un travailleur alors qu'il s'acquiesce des obligations liées à son emploi, cet effet entraînant un préjudice pour la santé du travailleur concerné ou son décès.

La liste des circonstances dans lesquelles surviennent des événements assurés est arrêtée en Conseil des ministres sur proposition d'une autorité exécutive centrale mandatée à cet effet.

(dernière mise à jour 2019)

Trajet

ALBANIE

Couvert.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Uniquement en cas d'utilisation d'un moyen de transport fourni par l'employeur pour les trajets entre le domicile et le lieu de travail.

AZERBAIDJAN

Non couvert. Exception : utilisation d'un moyen de transport appartenant à l'employeur.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Trajet direct (itinéraire habituel) entre le domicile et le lieu de travail ainsi que les trajets liés à :

- l'exercice des droits aux soins de santé ;
- l'exercice aux droits de formation initiale ou continue ;
- une autre activité que l'assuré exerce dans l'intérêt de l'entreprise et de l'autre personne morale par laquelle il est salarié.

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Couvert.

MACEDOINE DU NORD

Comprend les dommages survenus :

- lors des trajets entre le domicile et le lieu de travail,
- lors de déplacements entrepris pour prendre un nouvel emploi,
- lors des trajets vers le lieu de travail effectués à la demande de l'employeur pendant une pause ou un congé ;
- lors des trajets aller-retour effectués pour des réunions de travail ou d'autres obligations professionnelles ;
- lors d'accidents causés par des événements de force majeure dans l'exercice des fonctions.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Couvert, à condition que le transport soit organisé par l'employeur.

FEDERATION DE RUSSIE

Trajet entre le domicile et le lieu de travail dans les véhicules mis à disposition par le preneur d'assurance.

SERBIE

Couvert.

TURQUIE

Fonctionnaires (dans le cadre de l'invalidité de fonction) et salariés (dans le cadre de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles) :

L'assuré est couvert en cas d'accident survenant sur le trajet entre son domicile et son lieu de travail dans un véhicule fourni par l'employeur et lorsqu'il est en déplacement professionnel.

UKRAINE

Non couvert.

(dernière mise à jour 2019)

Maladies professionnelles

ALBANIE

Pas de régime mixte en vigueur ; la maladie dont est atteint le demandeur doit figurer sur la liste des maladies reconnues. La liste des maladies professionnelles est établie par le ministère de la Santé. Toutes les entreprises sont couvertes. Aucune période d'exposition minimale n'a été fixée.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Liste des maladies professionnelles approuvées par le décret gouvernemental n°458 du 23 mars 2006.

Pas de système mixte. Toutes les entreprises et organisations sont soumises à l'obligation de cotiser à l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles.

AZERBAIDJAN

Liste des maladies reconnues comme maladies professionnelles. Il existe toutefois un système mixte qui couvre les maladies ne figurant pas sur cette liste si le demandeur peut prouver que cette maladie a été provoquée par l'emploi exercé.

Pas de période minimale ou maximale d'exposition fixée par la loi.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

La liste des maladies professionnelles et des emplois concernés par ces maladies ainsi que les critères de classification comme maladie professionnelle sont établis par le ministère concerné sur consultation des organisations professionnelles et scientifiques. Pas de système mixte.

GEORGIE

Liste des maladies professionnelles approuvée par le ministre du Travail, de la Santé et des Affaires sociales de Géorgie, n° 263/N, du 18 septembre 2002 et 216/N du 13 juillet 2007.

Il n'y a pas de système mixte et aucune disposition relative à une durée d'exposition minimale ou maximale.

La loi organique sur la sécurité au travail impose à l'employeur d'enquêter sur les maladies professionnelles.

MONTENEGRO

Le Règlement de 2004 relatif à la reconnaissance des maladies professionnelles fixe la liste des maladies professionnelles et des emplois auxquels ces maladies sont liées ainsi que les conditions dans lesquelles elles sont considérées comme maladies professionnelles.

MACEDOINE DU NORD

Maladies professionnelles dues à l'effet durable et direct de méthodes et conditions de travail. Ces dispositions s'appliquent à toutes les entreprises.

Maladies figurant sur la liste des maladies professionnelles. Cette liste est établie et mise à jour par le ministère du Travail et de la

Politique sociale.
Pas de système mixte.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Une liste des maladies professionnelles reconnues est dressée par le Centre national des pathologies professionnelles. L'organe chargé de dresser et de réviser cette liste est le Conseil national des pathologies professionnelles. Le système prévoit aussi le versement d'indemnités dans le cas de maladies qui ne figurent pas sur cette liste, à condition que la personne concernée puisse en prouver l'origine professionnelle (système mixte).

Toutes les entreprises sont couvertes par le régime d'assurance des maladies professionnelles.

Elles sont tenues d'assurer leurs salariés. Si une personne a été exposée à un risque de maladie professionnelle dans plusieurs entreprises, elles sont tenues collectivement responsables.

Les salariés peuvent demander une pension alors qu'ils ne cotisent plus s'ils peuvent prouver, sur la base d'exams médicaux pratiqués conformément aux dispositions légales, qu'ils sont atteints d'une maladie due à des facteurs de risques spécifiques à l'emploi précédemment occupé.

FEDERATION DE RUSSIE

Maladie aiguë ou chronique de l'assuré résultant de facteurs industriels nocifs et entraînant une incapacité de travail temporaire ou permanente.

SERBIE

Liste des maladies professionnelles approuvée par le ministère du Travail et de la Politique sociale et par le ministère de la Santé.

Ces ministères approuvent également une Liste des préjudices corporels.

Pas de système mixte.

Cette assurance s'applique à toutes les organisations et il n'y a pas de durée minimale d'exposition.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Il n'y a pas de liste des maladies professionnelles. La réglementation relative à l'invalidité survenue dans l'exercice des fonctions s'applique

Salariés :

Liste des maladies professionnelles reconnues figurant dans le Règlement de l'assurance sociale pour les affaires médicales. Cette liste définit les substances actives à laquelle l'assuré doit avoir été exposé et fixe les périodes minimales d'exposition permettant de présumer que la maladie est de nature professionnelle.

Un système mixte est toutefois en vigueur car des maladies ne figurant pas sur cette liste peuvent être reconnues comme maladies professionnelles par le Conseil supérieur de l'assurance sociale s'il estime que la maladie découle des conditions de travail.

Est qualifiée de maladie professionnelle toute pathologie, invalidité ou trouble mental, de caractère temporaire ou permanent, survenant chez un assuré du fait de l'exposition continue à un facteur causal caractéristique de l'activité professionnelle exercée ou des conditions nécessaires à l'exécution de cette activité.

UKRAINE

La liste des événements assurés est arrêtée en Conseil des ministres sur proposition d'une autorité exécutive centrale mandatée à cet effet.

Dans certains cas, justifiés, la Caisse d'assurance sociale contre les accidents peut reconnaître comme événement assuré un accident dont les circonstances ne correspondent pas à la liste mentionnée ci-dessus.

Une maladie professionnelle est une maladie provoquée par les activités professionnelles de l'assuré et causée exclusivement ou principalement par des substances nocives et certains types de travaux ou d'autres facteurs liés au travail.

(dernière mise à jour 2019)

Conditions

Accidents du travail

ALBANIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

AZERBAIDJAN

Pas de durée minimale pour l'ouverture des droits.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Pas de durée minimale d'affiliation.

GEORGIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

MONTENEGRO

Incapacité survenue sur le lieu de travail. Pas de durée minimale d'assurance requise.

MACEDOINE DU NORD

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

L'employeur (assureur) doit notifier tout accident du travail mortel ou mettant le salarié en incapacité de travailler pour une durée d'au moins trois jours ainsi que tout accident collectif ou situation dangereuse à l'Inspection du travail dans les 48 heures.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

FEDERATION DE RUSSIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

SERBIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

TURQUIE

Fonctionnaires :
Pas de durée minimum d'affiliation requise.

Salariés :
Pas de durée minimum d'affiliation requise.

UKRAINE

La survenue d'accidents du travail et de maladies professionnelles donne lieu à une enquête, conformément à la procédure arrêtée en Conseil des ministres en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité sur le lieu de travail.

Le paiement des dépenses médicales et des frais de réadaptation médicale, professionnelle et sociale encourus par la victime ainsi que le versement des indemnités d'assurance qui lui sont dues interviennent à l'issue du rapport d'enquête sur l'accident ou la maladie professionnelle (empoisonnement), qui doit être établi dans les formes requises.

(dernière mise à jour 2019)

Maladies professionnelles

ALBANIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

AZERBAIDJAN

Pas de durée minimale pour l'ouverture des droits.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Pas de durée minimale d'affiliation.

GEORGIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

MONTENEGRO

Maladie contractée sur le lieu de travail. Pas de durée minimale d'assurance requise.

MACEDOINE DU NORD

Pas de durée minimum d'affiliation requise.
Pas de durée minimum d'exposition au risque.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

FEDERATION DE RUSSIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

SERBIE

Pas de durée minimum d'affiliation requise.

TURQUIE

Fonctionnaires :
Néant.

Salariés :
Pas de durée minimum d'affiliation requise.

UKRAINE

La survenue d'accidents du travail et de maladies professionnelles donne lieu à une enquête, conformément à la procédure arrêtée en Conseil des ministres en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité sur le lieu de travail.

Le paiement des dépenses médicales et des frais de réadaptation médicale, professionnelle et sociale encourus par la victime ainsi que le versement des indemnités d'assurance qui lui sont dues interviennent à l'issue du rapport d'enquête sur l'accident ou la maladie professionnelle (empoisonnement), qui doit être établi dans les formes requises.

(dernière mise à jour 2019)

Prestations

Incapacité temporaire - Prestations en nature - Libre choix du médecin ou de l'hôpital

ALBANIE

Libre choix du médecin ou de l'hôpital.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Frais médicaux, médicaments, réadaptation, appareillage médical et orthopédique.
. Libre choix du médecin ou de l'hôpital.

AZERBAIDJAN

Libre choix du médecin ou de l'hôpital.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 2 « Soins de santé ».

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Voir Tableau II « Soins de santé ».

MACEDOINE DU NORD

Voir Tableau II « Soins de santé ».

Libre choix du médecin traitant pour les soins de santé primaires.

Accès aux spécialistes : sur prescription du médecin traitant, qui oriente le patient vers l'établissement de santé conventionné le plus adapté pour dispenser les services de consultation spécialisés nécessaires.

Hospitalisation : sur recommandation d'un spécialiste ou du médecin traitant ; en principe, à l'hôpital conventionné le plus proche recommandé par le médecin.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Un programme individuel de réadaptation est établi par le consultant médical pour le compte de l'employeur en concertation avec l'assuré.

FEDERATION DE RUSSIE

Aux frais du régime d'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, pris en charge par les preneurs d'assurance. Aucun frais n'est à la charge de la victime.

SERBIE

Voir Tableau II « Soins de santé ».

TURQUIE

L'incapacité temporaire est l'impossibilité de travailler, attestée par le certificat établi par le médecin, dans laquelle se trouve l'assuré en raison d'une maladie, de la maternité, d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Fonctionnaires :

La victime d'une invalidité survenue dans l'exercice des fonctions a la possibilité de se faire soigner dans l'établissement médical de son choix (hôpitaux publics, universitaires, fondations, établissements appartenant à des associations caritatives ou hôpitaux privés agréés.

Salariés :

La victime d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail peut se faire soigner dans l'hôpital ou l'établissement médical de son choix, qu'il soit public ou privé.

UKRAINE

Libre choix du médecin ou de l'hôpital.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité temporaire - Prestations en nature - Paiement des frais et participation de la victime

ALBANIE

Aucune participation n'est requise de l'assuré ; voir Tableau II « Soins de santé - Prestations en espèces ».

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Veuillez consulter les données 2020 en anglais pour cette catégorie.
Les données 2020 en français pour cette catégorie seront publiées prochainement.

Les données précédentes figurent ci-après.

Prise en charge intégrale par l'employeur.
Aucune participation de l'assuré.

Allocation sociale :

- en cas de perte de la capacité de travail inférieure à 30 % : 33 AZN ;
- en cas de perte de la capacité de travail comprise entre 30 % et 50 % : 33 AZN ;
- en cas de perte de la capacité de travail comprise entre 60 % et 80 % : 55 AZN ;
- en cas de perte de la capacité de travail supérieure à 80 % : 66 AZN ;
- en cas de décès : 77 ANZ.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Voir Chapitre 3 « Maladie ».

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Néant

MACEDOINE DU NORD

Les soins de santé et les traitements médicaux sont pris en charge par la Caisse d'assurance maladie.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Les frais médicaux sont pris en charge par la caisse nationale d'assurance sociale et par l'employeur.

FEDERATION DE RUSSIE

Aux frais du régime d'assurance sociale obligatoire contre l'incapacité temporaire, pris en charge par les preneurs d'assurance. Aucun frais n'est à la charge de la victime.

SERBIE

Néant.

TURQUIE

Fonctionnaires et salariés :

Dans tous les cas d'incapacité de travail (maladie, maternité, accident du travail, maladie professionnelle), les prestations en nature (soins médicaux) dispensées à tous les assurés sont couvertes par l'assurance maladie universelle. Aucune participation aux frais médicaux n'est demandée à l'assuré en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

UKRAINE

Prise en charge intégrale des frais par la Caisse d'assurance sociale des accidents du travail et des maladies professionnelles.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité temporaire - Prestations en espèces - Délai de carence

ALBANIE

Néant

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Jusqu'à 5 jours.

AZERBAIDJAN

Pas de délai de carence.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Chapitre 3 : « Maladie ».

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

Néant

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pas de délai de carence.

Le versement de l'allocation d'invalidité est limité à 180 jours au cours d'une année.

Dans les cas dûment justifiés, la durée du congé de maladie peut être prolongée au-delà de 180 jours, mais dans la limite de 30 jours.

FEDERATION DE RUSSIE

Aux frais du régime d'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, pris en charge par les preneurs d'assurance. Aucun frais n'est à la charge de la victime.

SERBIE

Néant.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

1 mois.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité temporaire - Prestations en espèces - Durée des prestations

ALBANIE

12 mois au maximum.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Totalité de la période d'incapacité de travail, dans la limite de six mois (fixée par la Loi du 22 novembre 2010 sur les indemnités d'incapacité temporaire).

Voir Tableau 3 - Maladie, prestations en espèces.

AZERBAIDJAN

Indemnités versées à compter du premier jour de l'incapacité temporaire et jusqu'à la guérison ou à la déclaration d'incapacité permanente de travail.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Jusqu'à récupération de la capacité de travail ou jusqu'à déclaration d'invalidité, dans la limite de 12 mois.

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Voir Tableau III « Maladie - Prestations en espèces ».

MACEDOINE DU NORD

Voir Tableau III « Maladie - Prestations en espèces ».

Pour la durée de la maladie.

Les indemnités sont versées à compter du premier jour de l'incapacité et pendant toute sa durée. Lorsque l'incapacité dure jusqu'à 12 mois, la commission médicale de la Caisse d'assurance maladie envoie l'assuré vers la commission compétente qui évaluera sa capacité de travail et statuera sur son admission à l'assurance pension et invalidité.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le versement de l'allocation d'invalidité est limité à 180 jours au cours d'une année.

Dans les cas dûment justifiés, la durée du congé de maladie peut être prolongée au-delà de 180 jours, mais dans la limite de 30 jours.

FEDERATION DE RUSSIE

Pendant toute la durée de l'incapacité temporaire de l'assuré ou jusqu'à sa guérison ou à l'établissement d'une perte importante de la capacité de travail.

SERBIE

Voir Tableau III « Maladie - Prestations en espèces ».

TURQUIE

Fonctionnaires :

Les fonctionnaires continuent de percevoir leur traitement lorsqu'ils sont en incapacité temporaire de travail. Il n'y a pas de durée limite en cas d'accident du travail et de maladie professionnelle. Le traitement continue d'être versé pendant toute la durée de l'incapacité de travail jusqu'à la guérison.

Salariés :

Indemnités versées jusqu'à la guérison ou à la date du dernier certificat médical.

UKRAINE

Déterminé par une commission de médecins-experts. Depuis le premier jour de l'incapacité jusqu'au rétablissement complet ou à l'octroi du statut d'invalidité.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité temporaire - Prestations en espèces - Montant des prestations

ALBANIE

- L'indemnité versée en cas d'incapacité temporaire due à un accident du travail ou une maladie professionnelle, certifié par une Commission d'expertise médicale compétente, est égale à 100% de la base de calcul mensuelle nette moyenne des six mois précédant la date d'éligibilité. Elle est versée pendant 12 mois au maximum.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Voir Tableau 3 - Maladie, prestations en espèces.

AZERBAIDJAN

100% des revenus de l'année précédente (pas de plafond ni de montant maximum).

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

100% du salaire net, versé par l'employeur, pendant toute la durée de l'incapacité ou jusqu'à ce que le salarié soit déclaré invalide.

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Voir Tableau III « Maladie - Prestations en espèces ».

MACEDOINE DU NORD

Prestation mensuelle égale à la moyenne du salaire net perçu au cours des douze mois précédant l'incapacité.

Les prestations en espèces ne peuvent être supérieures à quatre fois le montant du salaire national moyen de l'année précédente.

Voir Tableau III « Maladie - Prestations en espèces ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

100% du salaire mensuel moyen perçu au cours des 6 mois précédant le mois au cours duquel l'accident de travail est survenu ou au cours duquel la maladie professionnelle a été diagnostiquée.

FEDERATION DE RUSSIE

Une indemnité d'incapacité temporaire est versée pendant toute la durée de l'incapacité jusqu'à la guérison ou à l'établissement d'une perte permanente de la capacité de travail. Cette indemnité est égale au montant du salaire mensuel moyen perçu au cours des deux années calendaires précédant la survenue de l'incapacité temporaire. Le montant mensuel maximum de cette indemnité ne peut être supérieur à quatre fois le plafond cotisable établi par les paragraphes 12 et 13 de l'Article 12, de la Loi fédérale N° 125-FZ du 24 juillet 1998 sur l'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (au 1er février 2020 : 318.409,52 RUB).

SERBIE

100% du salaire antérieur. Voir Tableau III « Maladie - Prestations en espèces ».

TURQUIE

Fonctionnaires :

Montant du traitement de la victime pendant la durée de la maladie ou de l'incapacité consécutive à un accident.

Salariés :

Un montant égal à la moitié du salaire journalier est versé en cas d'hospitalisation ; ce montant est de 2/3 du salaire journalier en cas de traitement ambulatoire.

Pour les traitements ambulatoires (au 01/01/2021) :

- minimum : 79,50 TRY

- maximum : 596,25 TRY

En cas d'hospitalisation (au 01/01/2021) :

- minimum : 59,62 TRY
- maximum : 447,15 TRY

UKRAINE

100% du salaire brut moyen antérieur. Pendant les cinq premiers jours, l'indemnité est versée par le propriétaire de l'entreprise.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité permanente - Taux minimal d'incapacité ouvrant droit à la prestation

ALBANIE

- L'indemnité versée en cas d'incapacité de travail permanente, établie lorsque la perte de la capacité de travail, certifiée par la Commission médicale d'évaluation de la capacité de travail (CMECT), atteint au moins 67%, est égale à 80% de la base de calcul journalière nette moyenne au cours du mois précédant la date d'éligibilité. Elle ne peut pas être inférieure à 80% du salaire minimum net national.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

10 %

AZERBAIDJAN

Le taux minimum d'incapacité est de 25% ; il est déterminé par la commission d'expertise médico-sociale.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 5 « Invalidité ».

GEORGIE

Voir tableau V « Invalidité ».

MONTENEGRO

Perte partielle de la capacité de travail de 75%.

Pour l'indemnisation du préjudice physique causé par un accident du travail ou une maladie professionnelle, le taux minimum d'incapacité requis est de 50%.

MACEDOINE DU NORD

Voir tableau V « Invalidité ».

Réduction de la capacité de travail de plus de 50%, évaluée pour déterminer si l'assuré serait en mesure d'exercer un autre emploi à plein temps après une réadaptation professionnelle.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Les assurés qui ont perdu au moins 35% de leur capacité de travail à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ont droit une allocation d'invalidité mensuelle versée aussi longtemps qu'ils bénéficient d'une pension d'invalidité du régime public d'assurance sociale.

Le montant de l'allocation d'invalidité varie en fonction du degré d'incapacité, établi conformément à la législation.

FEDERATION DE RUSSIE

Diminution de la capacité de travail par palier de 10%.

SERBIE

Pension d'invalidité :

Droit à pension d'invalidité en cas d'incapacité totale de travail (100%).

Indemnisation financière pour les préjudices corporels résultant d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle (indemnisation du préjudice corporel) :

Accordée aux personnes qui subissent la perte, l'atteinte grave ou la perte de fonctionnalité d'organes ou de parties du corps de plus de 30% à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Les préjudices corporels sont classés en huit catégories en fonction de leur degré de gravité (de 30% à 100 %).

TURQUIE

Fonctionnaires :

Il n'y a pas de niveau minimal d'incapacité ouvrant droit à indemnisation. Le seul critère pris en compte est la perte de la capacité de travail. Il n'y a pas d'indemnité d'incapacité permanente pour les fonctionnaires, mais lorsque la perte de la capacité de travail due à un accident ou à une maladie dépasse certaines limites, une pension d'invalidité est accordée.

Salariés :

Une indemnité d'incapacité permanente de travail est versée à l'assuré en cas d'accident lorsque sa capacité de travail est réduite d'au moins 10%.

UKRAINE

5%.

La perte de capacité de travail de la victime est déterminée par la Commission d'expertise médico-sociale (CEMS), avec la participation de la Caisse d'assurance sociale contre les accidents du travail ; elle est exprimée en pourcentage de la capacité de travail dans la profession qu'exerçait la victime avant la survenue du préjudice. La Commission d'expertise médico-sociale détermine la réduction du niveau des activités vitales de la victime, la profession à laquelle le préjudice est lié, la date de survenance, la catégorie d'invalidité dans laquelle se situe la victime, ainsi que les soins médicaux et sociaux nécessaires.

L'examen de la victime intervient après soumission d'un rapport sur l'accident du travail ou la maladie professionnelle dans les formes requises, des conclusions d'une institution médicale spécialisée (l'Institut de recherche scientifique sur les maladies du travail ou l'un de ses bureaux) sur le caractère professionnel de la maladie et sur recommandation d'un établissement de soins ou de prévention, ou de l'employeur, ou du syndicat de l'entreprise où est survenu l'accident ou la maladie, ou d'un organe exécutif de la Caisse d'assurance sociale contre les accidents, ou d'un tribunal ou du parquet.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité permanente - Révision du taux

ALBANIE

Le demandeur est soumis à une révision annuelle jusqu'à l'âge de la retraite.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

- Révision annuelle pour les catégories II et III et tous les deux ans pour la catégorie I ;
- Révision possible à tout moment pour des maladies particulières (surdité congénitale, gastrectomie, résection de la trachée).
(Pour la définition des catégories d'invalidité, voir Tableau V « Invalidité ».)

AZERBAIDJAN

Catégorie d'invalidité I : à vie.

Catégorie d'invalidité II : deux révisions successives à cinq ans d'intervalle, puis statut reconnu à vie.

Catégorie d'invalidité III : trois révisions successives à cinq ans d'intervalle, puis statut reconnu à vie.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Contrôle obligatoire selon recommandation de la Commission d'experts médicaux ou à la demande de l'assuré.

GEORGIE

Voir tableau V « Invalidité ».

MONTENEGRO

Non.

MACEDOINE DU NORD

Voir tableau V « Invalidité ».

Un contrôle obligatoire de la capacité de travail est effectué par une commission spéciale d'évaluation un an après la reconnaissance de l'invalidité de manière à en réévaluer le degré. À l'issue de ce contrôle, la pension est permanente. Si l'intéressé ne se soumet pas à ce contrôle, la pension d'invalidité est suspendue. Toutefois, ce contrôle n'est pas effectué dans les cas où aucune amélioration de la capacité de travail ne peut survenir du fait de la nature de la pathologie.

Une révision est également possible à tout moment à la demande du bénéficiaire, de l'employeur, de la commission d'évaluation de la capacité de travail ou de la caisse de retraite si un changement survient dans le degré d'invalidité.

Les personnes qui ont droit à une réadaptation professionnelle et n'ont pu recevoir une formation pour un emploi donné ou n'ont pu exercer leur droit dans un délai de 6 mois doivent également se soumettre à une réévaluation de leur capacité de travail.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ces commissions procèdent à des révisions annuelles. Si l'état de santé de l'intéressé est susceptible de se modifier en cours d'année, des examens supplémentaires peuvent être pratiqués si nécessaire, au maximum tous les trois mois.

FEDERATION DE RUSSIE

En fonction de l'évaluation de l'état de santé de la victime et des prévisions des possibilités d'évolution et d'adaptation, un contrôle de santé est programmé au bout de six mois, un an ou deux ans, à moins que l'invalidité ne soit établie définitivement.

La révision peut aussi intervenir plus tôt à la demande du bénéficiaire ou de l'assureur (la Caisse d'assurance sociale de la Fédération de Russie).

SERBIE

Les bénéficiaires d'une pension doivent se soumettre à un examen obligatoire dans les trois ans suivant la reconnaissance de l'invalidité, sauf cas spéciaux.

Révision possible à la demande de l'assuré ou de la Caisse de pension.

TURQUIE

Fonctionnaires :

L'incapacité est réévaluée en cas d'amélioration ou de détérioration de l'état ou si de nouvelles preuves sont apportées.

Salariés :

Le bénéficiaire n'est pas soumis à des contrôles réguliers mais la sécurité sociale peut ordonner un examen médical à tout moment.

De plus, l'assuré peut adresser une demande de révision de son taux d'incapacité permanente aux instances compétentes de la sécurité sociale.

UKRAINE

Une expertise médicale extraordinaire peut être effectuée à la demande de la victime, d'autres parties intéressées, d'un tribunal ou du parquet.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité permanente - Salaire de référence ou base pour de calcul

ALBANIE

Voir « Incapacité temporaire - Prestations en espèces - Montant des prestations ».

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Revenu brut moyen des 12 mois précédents.

AZERBAIDJAN

En cas d'accident du travail, l'indemnisation de la victime est entièrement à la charge de l'entreprise, sauf pour les personnes assurées par une compagnie d'assurance privée. Les indemnités sont versées mensuellement et sont égales à la proportion du salaire correspondant au taux de perte de la capacité de travail. Le taux d'incapacité est fixé par la Commission d'expertise médico-sociale. Les personnes assurées sont indemnisées par des compagnies d'assurance privées dans la cadre de programmes particuliers.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 5 « Invalidité ».

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Pension d'invalidité, voir Tableau V « Invalidité ».
Le montant d'indemnisation du préjudice physique dépend du taux d'incapacité (voir ci-dessous). Le montant de base de l'indemnisation des préjudices physiques est de 280,15224 EUR).

MACEDOINE DU NORD

Salaire moyen sur l'intégralité de la période assurée (postérieure au 1er janvier 1970).

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Voir ci-dessus « Incapacité temporaire : montant de la prestation ».

FEDERATION DE RUSSIE

Tous les types de rétribution du travail, à la fois pour l'emploi principal et l'emploi secondaire. Le montant des rémunérations convenues dans le cadre de contrats civils est pris en compte si des cotisations d'assurance ont été payées pour ces rémunérations.

SERBIE

Pension d'invalidité :
Voir Tableau V « Invalidité ».

Indemnisation des préjudices corporels :

La base de calcul de l'indemnisation des préjudices corporels a été fixée en 2003 à 25% du salaire mensuel national net moyen de 2002. Ce montant a depuis été revalorisé de la même manière que les pensions de vieillesse, d'invalidité et de survivant.

TURQUIE

Salariés :

Le montant de l'indemnité d'incapacité permanente de travail est calculé en fonction du taux de perte de la capacité de gain dans

l'activité concernée sur la base de 70% du revenu cotisable des trois derniers mois.

UKRAINE

Le montant des indemnités d'assurance mensuelles est fixé en fonction du niveau d'incapacité de travail de la victime dans sa profession et de son salaire moyen avant la survenance du préjudice.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité permanente - Montant ou formule

ALBANIE

80% du salaire de référence. Le salaire ouvrant droit à la prestation et le montant de l'indemnité ne sont pas plafonnés.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Le montant de la perte de salaire ou revenu à indemniser est un pourcentage du salaire ou revenu moyen (E) qui était perçu avant la survenue de l'incapacité (L). Ce pourcentage est fixé en fonction du degré d'incapacité pour l'emploi concerné ou, si cette distinction n'est pas applicable, en fonction du taux d'incapacité générale.

Montant de l'indemnisation = salaire moyen (E)*L%,

où L est le taux d'incapacité déterminé par l'agence d'évaluation médico-sociale (Commission d'expertise médico-sociale)

Le montant de l'indemnisation des préjudices liés à un accident du travail, une maladie professionnelle ou toute autre atteinte à la santé ne peut être inférieur à 20 % du salaire mensuel minimum* et du montant calculé sur cette base en fonction du taux d'incapacité.

* Au 1er janvier 2020, le salaire minimum est de 68.000 AMD par mois.

AZERBAIDJAN

Mensuel : RMM x taux d'invalidité

Exemple : RMM (300 AZN) x taux d'incapacité (50%) = montant mensuel = 150 AZN

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 5 « Invalidité ».

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Pension d'invalidité, voir Tableau V « Invalidité ».

Le montant d'indemnisation du préjudice physique dépend du taux d'incapacité :

- en cas d'incapacité de 100%, le montant de l'indemnisation est de 40% de la base ;
- en cas d'incapacité de 90%, le montant de l'indemnisation est de 36% de la base ;
- en cas d'incapacité de 80%, le montant de l'indemnisation est de 32% de la base ;
- en cas d'incapacité de 70%, le montant de l'indemnisation est de 28% de la base ;
- en cas d'incapacité de 60%, le montant de l'indemnisation est de 24% de la base

En cas d'incapacité de 50%, le montant de l'indemnisation est de 20% de la base.

L'indemnisation en cas de préjudice physique est un montant mensuel versé rétroactivement.

MACEDOINE DU NORD

78,08 % du salaire moyen sur l'intégralité de la période assurée du demandeur.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le barème d'indemnisation est établi en fonction de la catégorie d'invalidité.

Pour les assurés atteints d'invalidités sévères ou lourdes, la prestation est calculée selon la formule suivante :

$$Mi = 2/3 Sm - P,$$

où :

Mi : barème d'indemnisation ;

Sm : salaire moyen perçu au cours des 6 mois précédant l'accident du travail ou la maladie professionnelle ;

P : montant de la pension d'invalidité accordée par le régime d'assurance sociale de l'Etat.

FEDERATION DE RUSSIE

Le montant de l'indemnité mensuelle d'assurance représente une part du salaire mensuel moyen de l'assuré établie en fonction du taux d'incapacité de travail.

Le montant maximum de l'indemnité mensuelle d'assurance au 1er janvier 2020 était de 79.602,38 RUB.

Le montant de la prime d'assurance forfaitaire est fixé en fonction du taux d'incapacité de travail sur la base du maximum fixé.

Le montant maximum d'assurance forfaitaire au 1er février 2020 était de 103.527,66 RUB.

SERBIE

Pension d'invalidité :

Voir tableau V « Invalidité ».

Indemnisation des préjudices corporels :

Montant variable en fonction du pourcentage de perte de capacité :

- 30 % : 2.395 RSD (4 % du salaire net moyen).
- 40 % : 3.193 RSD (5 % du salaire net moyen).
- 50 % : 3.991 RSD (6 % du salaire net moyen).
- 60 % : 4.789 RSD (8 % du salaire net moyen).
- 70 % : 5.588 RSD (9 % du salaire net moyen).
- 80 % : 6.386 RSD (10 % du salaire net moyen).
- 90 % : 7.184 RSD (11 % du salaire net moyen).
- 100 % : 7.982 RSD (13 % du salaire net moyen - janvier 2021).

TURQUIE

Salariés :

- Indemnité d'incapacité permanente à taux plein (IIPTP) :

Salaire journalier (SJ) x 30 x 0,70 = (SJ) x 21

Indemnité d'incapacité permanente à taux réduit (IIPTR) :

(IIPTP) x taux d'incapacité de travail (TIT) = SJ x 21 x TIT

UKRAINE

Salaire brut moyen perçu au cours des 6 mois précédents.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité permanente - Majorations pour personnes à charge

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Versées par l'employeur. Voir Chapitre VI -> Vieillesse ».

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Néant.

GEORGIE

Voir Tableau VII : « Survivants ».

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

Néant.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Pension d'invalidité et indemnisation des préjudices corporels :
Néant.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité permanente - Majorations pour l'assistance d'une tierce personne

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les majorations sont calculées par la commission d'expertise médico-sociale en fonction du degré d'incapacité.

AZERBAIDJAN

Montant de 50,00 AZN par mois versé aux invalides de catégorie I s'ils ont besoin d'une assistance (la prestation n'est pas versée au soignant, mais directement à la personne invalide).

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 10 « Soins de longue durée ».

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Voir Tableau XII « Soins de longue durée ».

MACEDOINE DU NORD

Néant.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

900 RUB pour les soins spécialisés ambulatoires.

225 RUB pour les soins ambulatoires.

Dans les districts et localités où des coefficients salariaux régionaux sont appliqués, conformément à la procédure établie, le montant des dépenses pour les soins ambulatoires (soins médicaux spécialisés et soins à domicile) dispensés à l'assuré est déterminé en tenant compte de ces coefficients.

SERBIE

Pension d'invalidité et indemnisation des préjudices corporels :
Voir Tableau XII « Soins de longue durée ».

TURQUIE

Fonctionnaires :

Si le bénéficiaire a besoin de l'assistance d'une tierce personne pour les tâches quotidiennes, il perçoit un supplément égal à deux fois le salaire minimum net.

Salariés :

Si le bénéficiaire a besoin de l'assistance d'une tierce personne pour les tâches quotidiennes, il perçoit un montant égal à 100% de son revenu cotisable des trois derniers mois à titre d'indemnité d'incapacité permanente de travail.

UKRAINE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

Incapacité permanente - Rachat

ALBANIE

En cas d'incapacité permanente de travail à caractère mineur, correspondant à une perte de capacité de travail de 33% à 10%, déterminée par une commission médicale spéciale, l'assuré perçoit une somme forfaitaire fixée conformément aux règlements de l'Institut d'assurance sociale (IAS).

L'indemnité versée en cas d'incapacité de travail partielle permanente, établie lorsque la perte de la capacité de travail, certifiée par la CMECT, atteint au moins 33%, est égale à une part de 80% de la base de calcul journalière nette moyenne au cours du mois précédant la date d'éligibilité fixée en fonction du taux de perte de capacité de travail. Cette part, fixée par les règlements de l'IAS, ne peut être inférieure à 50%.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Dans des cas spéciaux, et après prise en compte de la situation financière de l'entreprise tenue de verser l'indemnisation (c'est-à-dire l'employeur), les tribunaux peuvent ordonner le versement d'une indemnité forfaitaire, qui ne peut toutefois excéder une somme égale à trois années d'indemnités.

AZERBAIDJAN

Néant.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Néant.

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

Néant.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Avant 1999, le rachat était à la charge de l'entreprise responsable de l'accident ou de la maladie. Une indemnité forfaitaire en espèces était calculée sur la base du salaire mensuel national moyen pour chaque point du taux d'incapacité, le total ne pouvant être inférieur au salaire annuel de la victime.

Depuis 1999, ce montant est payé par la Caisse d'assurance sociale

Cette prestation est versée en plus des indemnités d'invalidité.

FEDERATION DE RUSSIE

Le montant de la prestation forfaitaire versé par l'assurance dépend du taux d'incapacité de l'assuré et du plafond fixé par la Loi fédérale N° 125-FZ du 24 juillet 1998 sur l'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Dans les districts et localités où des coefficients salariaux régionaux sont appliqués, le montant de la prestation forfaitaire est fixé en tenant compte de ces coefficients et de ces paliers.

Le montant maximum de l'indemnité mensuelle d'assurance au 01 février 2020, était de 103.527,66 RUB.

SERBIE

Pension d'invalidité et indemnisation des préjudices corporels :

Néant

TURQUIE

Non applicable.

UKRAINE

Salaire moyen pour chaque point de pourcentage de l'incapacité de travail.

(dernière mise à jour 2019)

Cumul avec un nouveau revenu professionnel

ALBANIE

Les prestations sont suspendues pendant toutes les périodes où le bénéficiaire exerce une activité salariée ou une autre activité économique.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Possibilité de cumul intégral des indemnités et des autres revenus, pensions et bourses.

AZERBAIDJAN

Le cumul intégral est autorisé.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 5 « Invalidité ».

GEORGIE

Le cumul intégral est autorisé.

MONTENEGRO

Oui.

MACEDOINE DU NORD

La pension d'invalidité est supprimée lorsque le bénéficiaire perçoit des revenus d'un emploi salarié ou d'une activité indépendante.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Non autorisé.

FEDERATION DE RUSSIE

Les revenus de l'assuré suite à la date de l'événement assuré, ne sont pas inclus dans le calcul des indemnités d'assurance.

SERBIE

Pension d'invalidité, voir Tableau V « Invalidité ».

Indemnisation des préjudices corporels : cumul intégral autorisé.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Voir Chapitre 5 « Invalidité ».

Salariés :

L'assuré peut travailler sans réduction de son indemnité d'incapacité permanente de travail.

UKRAINE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

Cumul avec d'autres prestations de sécurité sociale

ALBANIE

Non autorisé.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Possibilité de cumul intégral des indemnités et des autres revenus, pensions et bourses.

AZERBAIDJAN

Pension pour incapacité de travail : le cumul avec d'autres pensions d'Etat n'est pas possible ;

Indemnités : cumul intégral possible.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Voir Tableau 7 « Survivants ».

GEORGIE

Le cumul intégral est autorisé.

MONTENEGRO

Lorsque le bénéficiaire a droit à plus d'une autre pension, il doit choisir celle qu'il percevra.

MACEDOINE DU NORD

Lorsque le bénéficiaire a droit à deux pensions ou plus, il peut choisir celle qu'il percevra.

Dans le cadre de l'assurance pension et invalidité, seule l'indemnité d'invalidité pour dommage corporel (voir Tableau 5 « Invalidité - Autres prestations ») peut être cumulée avec la pension d'invalidité. Le montant de cette indemnité ne dépend pas du montant de la pension.

En dehors du régime d'assurance pension, la pension d'invalidité peut être cumulée avec les prestations familiales et les prestations d'aide sociale. Les pensions peuvent être cumulées avec l'indemnité pour assistance et soins par un tiers et avec les indemnités d'invalidité.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le bénéficiaire doit choisir entre les différentes prestations ; à défaut, il perçoit la plus élevée. Les indemnités de réadaptation médicale et de restauration de la capacité de travail ont la priorité sur les autres allocations.

FEDERATION DE RUSSIE

Lors du calcul des indemnités d'assurance, l'ensemble des montants des pensions, des indemnités et autres paiements similaires au bénéfice de l'assuré, avant et après la date de la survenue de l'événement assuré, n'entraînent aucune réduction.

SERBIE

L'indemnisation des préjudices corporels peut être cumulée avec une pension.

Lorsque le bénéficiaire a droit à plus d'une autre pension, il doit choisir celle qu'il percevra.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Voir Chapitre 5 « Invalidité ».

Salariés :

Lorsqu'un assuré a droit à des prestations à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ainsi qu'à une pension de vieillesse, d'invalidité, d'invalidité de fonction ou de survivant, il perçoit l'intégralité de la plus élevée de ces prestations et la moitié de l'autre. Si elles sont identiques, l'indemnité d'accident du travail ou de maladie professionnelle est versée dans son intégralité et la pension à hauteur de 50%.

UKRAINE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

Décès - Conjoint survivant

ALBANIE

50% de la pension à laquelle l'assuré aurait eu droit au moment de son décès.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Si il/elle ne travaille pas et s'occupe des enfants, frères, sœurs ou petits-enfants de moins de 8 ans du soutien de famille décédé. Montant calculé sur la base du salaire brut moyen perçu par le soutien de famille décédé pendant les 12 mois précédents, divisé par le nombre de membres de la famille et multiplié par le nombre des ayants droit. Ce montant est ensuite réparti également entre tous les bénéficiaires.

AZERBAIDJAN

Veuve ou veuf n'ayant pas atteint l'âge de la retraite : $RMM \times 1/3$.

Les veuves ou veufs qui ont passé l'âge de la retraite peuvent choisir entre leur pension et celle de leur conjoint décédé.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Voir Tableau 7 « Survivants ».

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Voir Tableau VII « Survivants ».

MACEDOINE DU NORD

Voir Tableau VII « Survivants ».

1er pilier :

Prestation du premier pilier calculée de la même manière que la pension familiale non liée au travail, mais sans conditions d'ouverture de droits ; la prestation est basée sur la pension pour accident du travail ou maladie professionnelle que la personne décédée percevait ou aurait perçue au moment de son décès.

2e pilier :

En cas de décès d'une personne assurée auprès d'une caisse privée :

- Si le retrait programmé calculé est inférieur au montant de la pension familiale, l'intégralité des montants capitalisés sur le compte de l'assuré décédé doit être transférée au premier pilier (Caisse nationale d'assurance pension et invalidité) et donnera lieu au paiement d'une pension familiale calculée selon les règles en vigueur.

- Si le montant des retraits programmés est supérieur ou égal au montant de la pension familiale calculée au titre du premier pilier, le bénéficiaire (survivant) peut choisir d'utiliser la totalité des montants capitalisés sur le compte à titre de pension payée sous forme de retraits programmés ou de faire transférer ces montants au premier pilier et de recevoir une pension familiale classique.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Voir Tableau 7 « Survivants ».

FEDERATION DE RUSSIE

1. Une rente mensuelle est versée au conjoint de l'assuré décédé dans les cas suivants : - le conjoint est handicapé et était à la charge de la personne décédée ; - le conjoint, quelle que soit son employabilité, s'occupe de membres de la famille de l'assuré décédé, c'est-à-dire de ses enfants, petits-enfants, frères ou soeurs de moins de 14 ans ou plus s'ils sont handicapés et ont besoin de soins permanents. 2. Une prestation d'assurance forfaitaire est versée au conjoint de la personne décédée.

SERBIE

Voir Tableau VII « Survivants ».

TURQUIE

Fonctionnaires :

Voir Chapitre 7 « Survivants ».

Salariés :

La prestation de survivant est une rente mensuelle permanente versée aux survivants de l'assuré.

Le conjoint de l'assuré décédé est l'un des survivants qui ont le droit à la prestation de survivants.

Lorsque l'assuré décède des suites d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, la prestation versée aux survivants est égale à 70% de son salaire mensuel revalorisé.

Lorsque l'assuré décédé percevait une indemnité d'incapacité permanente de travail en raison d'une incapacité de travail d'au moins 50%, la prestation versée aux survivants est de 70% de son salaire mensuel revalorisé, que le décès soit ou non la conséquence d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Lorsque l'assuré décédé percevait une indemnité d'incapacité permanente de travail en raison d'une incapacité de travail de moins de 50%, la prestation versée aux survivants est le montant de l'indemnité d'incapacité qu'il percevait lorsque le décès n'est pas la conséquence d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Pour la répartition du montant des prestations entre les survivants, voir le Chapitre 7 « Survivants ».

UKRAINE

Voir Tableau VII : « Survivants ».

(dernière mise à jour 2019)

Décès - Orphelins de père ou de mère; de père et de mère

ALBANIE

Chaque orphelin perçoit 25 % de la pension à laquelle l'assuré aurait eu droit au moment de son décès ; ce montant est porté à 50% en l'absence de conjoint survivant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Montant calculé sur la base du salaire brut moyen perçu par le soutien de famille décédé pendant les 12 mois précédents, divisé par le nombre de membres de la famille et multiplié par le nombre des ayants droit. Ce montant est ensuite réparti également entre tous les bénéficiaires.

AZERBAIDJAN

Montant égal à 100% du RMM réparti à égalité entre les ayants droit.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 7 « Survivants ».

GEORGIE

Voir Tableau VII « Survivants ».

MONTENEGRO

Voir Tableau VII « Survivants ».

MACEDOINE DU NORD

Les enfants ont droit à une pension familiale dans les cas suivants :

- lorsqu'ils ont moins de 15 ans, ou 26 ans s'ils poursuivent des études à plein temps
- lorsqu'ils étaient dans l'incapacité de travailler avant le décès du parent ou sont frappés d'une incapacité de travail dans l'année qui suit le décès du parent.

Si un enfant est frappé d'une incapacité permanente de travail pendant la période au cours de laquelle il reçoit la pension familiale, celle-ci lui est accordée à titre définitif.

Les petits-enfants et les orphelins qui étaient à la charge de la personne décédée s'ils ne travaillaient pas et ne percevaient aucune pension au moment du décès.

Voir aussi « Décès : conjoint survivant » ci-dessus.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Voir Tableau VII : « Survivants ».

FEDERATION DE RUSSIE

Les enfants mineurs de l'assuré décédé ont droit à une somme forfaitaire et à des rentes d'assurance mensuelles.

2. Les enfants majeurs de l'assuré décédé ont droit à une somme forfaitaire et à des rentes d'assurance mensuelles dans les cas suivants :

- s'ils sont handicapés et étaient à la charge de la personne décédée ;
- jusqu'à l'âge de 23 ans s'ils suivent des études à temps plein dans des établissements éducatifs.

SERBIE

Voir Tableau VII « Survivants ».

TURQUIE

Fonctionnaires :
Voir Chapitre 7 « Survivants ».

Salariés :
Pour le montant des prestations de survivants, voir les explications de la section « Décès - Conjoint survivant » ci-dessus.
Pour les conditions applicables aux orphelins et la répartition du montant des prestations entre les survivants, voir le Chapitre 7 « Survivants ».

UKRAINE

Voir Tableau VII : « Survivants ».

(dernière mise à jour 2019)

Décès - Parents ou ascendants à charge

ALBANIE

Les parents, grands-parents et petits-enfants s'ils dépendaient économiquement de la personne décédée. Chacune de ces personnes perçoit 25% de la pension à laquelle l'assuré aurait eu droit au moment de son décès.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Si il/elle ne travaille pas et s'occupe des enfants, frères, sœurs ou petits-enfants de moins de 14 ans du soutien de famille décédé. Montant calculé sur la base du salaire brut moyen perçu par le soutien de famille décédé pendant les 12 mois précédents, divisé par le nombre de membres de la famille et multiplié par le nombre des ayants droit. Ce montant est ensuite réparti également entre tous les bénéficiaires.

AZERBAIDJAN

Montant égal à 100% du RMM réparti à égalité entre les ayants droit.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 7 « Survivants ».

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Voir Tableau VII « Survivants ».

MACEDOINE DU NORD

Parent âgé de 55 ans au moment du décès de la personne assurée ou moins en cas d'incapacité permanente de travail. Au moment du décès, les bénéficiaires n'exerçaient pas d'activité salariée et ne percevaient pas de pension à titre personnel. De plus, le revenu cadastral, ou tout autre revenu perçu, divisé par le nombre de personnes qui constituent la famille ne doit pas être supérieur à 25% du salaire net moyen relevé dans le pays l'année précédente.

Voir aussi « Décès : conjoint survivant » ci-dessus.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Les parents et autres membres de la famille n'ont pas de droits.

FEDERATION DE RUSSIE

Veillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Voir Tableau VII « Survivants ».

TURQUIE

Fonctionnaires :

Voir Chapitre 7 « Survivants ».

Salariés :

Pour le montant des prestations de survivants, voir les explications de la section "Décès - Conjoint survivant" ci-dessus.

Pour les conditions applicables aux orphelins et la répartition du montant des prestations entre les survivants, voir le Chapitre 7 « Survivants ».

UKRAINE

Voir Tableau VII : « Survivants ».

(dernière mise à jour 2019)

Décès - Maximum pour l'ensemble des ayants droit

ALBANIE

100% de la pension que l'assuré décédé touchait ou à laquelle il avait droit au moment de sa mort ou 50% pour l'ensemble des orphelins si le conjoint survivant exerce une activité professionnelle ou perçoit une pension.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Salaire brut moyen du soutien de famille décédé.

La prestation ne peut être inférieure au salaire minimum ; elle n'est pas plafonnée.

AZERBAIDJAN

100% du RMM.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Voir Tableau 7 « Survivants ».

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

100% du montant de la pension perçu par le bénéficiaire de la pension ou à laquelle la personne assurée aurait eu droit.

MACEDOINE DU NORD

La pension familiale ne peut être supérieure à 100% de la pension de base de l'assuré.

Pension de base : pension de vieillesse ou d'invalidité que la personne décédée percevait ou aurait perçue au moment de son décès.

Voir Tableau VII : « Survivants ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le montant maximum ne peut être supérieur à 24 fois le salaire mensuel national brut moyen.

FEDERATION DE RUSSIE

Le montant d'une prestation d'assurance forfaitaire dans le cas du décès de l'assuré est de 1 million RUB.

Le montant maximum des rentes mensuelles versés par l'assurance aux personnes ayant droit est fixé par la Loi fédérale n° 125-FZ du 24 juillet 1998 sur l'assurance sociale obligatoire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

En 2020, le montant maximum de la rente mensuelle était plafonné à 79.602,38 RUB.

SERBIE

100% de la pension de vieillesse.

TURQUIE

Fonctionnaires :

100% de la pension de vieillesse à laquelle l'assuré décédé avait ou aurait eu droit.

Salariés :

Le montant maximum de la prestation de survivants versée à l'ensemble des survivants est de 70% du revenu cotisable perçu par l'assuré décédé au cours des trois derniers mois.

UKRAINE

Voir Tableau VII : « Survivants ».

(dernière mise à jour 2019)

Décès - Capital décès

ALBANIE

La personne qui prend en charge les frais d'obsèques de la personne assurée décédée des suites d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle est entièrement remboursée par l'assurance sociale, en fonction d'un barème à définir par l'IAS.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Allocations funéraires remboursées par l'employeur.

AZERBAIDJAN

L'employeur prend en charge la totalité des frais d'obsèques, conformément au Code civil.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Montant forfaitaire égal à 3 fois le salaire mensuel net moyen de l'assuré.

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

En cas de décès d'un salarié du secteur privé, quelle qu'en soit la cause, les survivants ont droit à une indemnité forfaitaire versée par l'employeur et égale à trois fois le salaire net moyen des trois derniers mois. Le montant de la prestation est de 82.893 MKD Dans le secteur public, elle est de 30.000 MKD. Cette prestation est prévue par le droit du travail.

En cas de décès d'un pensionné, les survivants ont droit à une indemnité forfaitaire destinée à couvrir les frais funéraires à la condition que le pensionné ait payé des cotisations mensuelles au Fonds de solidarité. Il n'y a pas d'autres conditions. Le montant de la prestation est de 30.000 MKD

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le capital décès est une prestation forfaitaire unique dont le montant dépend du nombre et de la catégorie des ayants droit de l'assuré :

Enfants de moins de 18 ans (23 ans dans le cas d'étudiants et sans limite d'âge pour les enfants handicapés) :

- pour un enfant : 5 fois le salaire de référence de l'assuré ;
- pour deux enfants : 8 fois le salaire de référence ;
- pour trois enfants ou plus : 12 fois le salaire de référence.

Conjoint dont l'incapacité de travail permanente a été reconnue ou qui a atteint l'âge de la retraite au moment du décès de l'assuré : 3 fois le salaire de référence. ;

Conjoint ou parent de l'assuré ou autre personne qui, au moment du décès de l'assuré, n'occupe pas d'emploi salarié et s'occupe des enfants de moins de 3 ans de l'assuré : 3 fois le salaire de référence.

Salaire de référence : salaire mensuel brut moyen des 6 mois précédant le décès, mais au minimum le salaire mensuel moyen de l'année précédant le décès et au maximum trois fois le salaire national moyen.

FEDERATION DE RUSSIE

Capital forfaitaire de 1.000.000,00 RUB versé par l'assurance, réparti à égalité entre les personnes suivantes :

- les enfants mineurs de la personne décédée, ainsi que les enfants scolarisés plein temps pendant la durée de la formation, jusqu'à l'âge de 23ans,
- les parents, le conjoint de la personne décédée,
- les personnes handicapées à la charge de la personne décédée ou les personnes à l'égard desquelles cette dernière était tenue, le jour du décès, à une obligation alimentaire,
- d'autres membres de la famille, quelle que soit leur capacité de travail, s'ils n'ont pas d'emploi et s'occupent des enfants à charge du défunt, de ses frères et soeurs de moins de 14 ans, ou plus âgés s'ils entrent dans une catégorie de personnes nécessitant des soins supplémentaires

SERBIE

Indemnité de frais funéraires (prise en charge des frais d'obsèques) : 1,5 fois le montant moyen de la pension au cours des trois derniers mois.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Voir Chapitre 7 « Survivants ».

Salariés :

De plus, une allocation forfaitaire unique pour frais funéraires est versée. Le montant de cette allocation est fixé par le conseil d'administration de l'Institution de sécurité sociale et approuvé par le ministre (918 TRY en 2021).

Pour les filles, un capital de mariage est versé en lieu et place de la pension de survivant pendant deux ans. En cas de mariage, les filles de l'assuré décédé perçoivent en outre un capital de mariage égal à deux années de la prestation de survivants.

UKRAINE

En cas de décès de la victime des suites d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, l'indemnité forfaitaire versée à sa famille ne peut être inférieure à cinq fois le salaire de la victime, à laquelle s'ajoute une somme au moins égale au salaire annuel de la victime pour chacune des personnes qui était à sa charge ainsi que pour l'enfant né dans les dix mois suivant le décès de la victime.

(dernière mise à jour 2019)

Réadaptation

ALBANIE

Réadaptation et reconversion professionnelle

- traitements médicaux spéciaux, les médicaments étant fournis gratuitement ou à moitié prix ;
- l'Etat rembourse aux employeurs le montant du carburant utilisé par les salariés invalides ;
- création de centres de travail spéciaux pour les handicapés ;
- reconversion professionnelle ;
- médiation professionnelle ;
- un assuré victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle peut prétendre à une compensation supplémentaire ou à toute formation ou programme de reconversion nécessaire pour recouvrer ses capacités perdues.

Politique de priorité à l'embauche

L'employeur est responsable de l'emploi et de la réintégration dans la vie active des invalides aptes à travailler dans certaines conditions, conformément aux recommandations émises par les Commissions d'expertise médicale. Ces conditions sont fixées par les agences pour l'emploi.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Le traitement médical est pris en charge par l'employeur. La réadaptation médicale, médico-professionnelle et l'intégration sociale de la personne handicapée sont mises en œuvre selon un plan individuel élaboré et approuvé sur la base de l'expertise médico-sociale, payé jusqu'à l'octroi du statut d'invalides.

AZERBAIDJAN

Les personnes handicapées peuvent bénéficier de mesures de réadaptation et de formation professionnelle. Tous les frais sont à la charge de l'employeur.

Prise en charge des soins en sanatoriums et traitements particuliers prescrits par un médecin.

La réadaptation médicale, professionnelle et sociale des personnes handicapées se fait conformément aux programmes arrêtés par les experts médico-sociaux, en concertation avec des représentants des services publics et des organismes publics pour invalides. La formation et la reconversion des invalides sont organisées de différentes façons, y compris par des formations à domicile et des programmes de formation individuelle.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

- L'employeur a l'obligation d'affecter un salarié frappé par un problème de santé à un autre poste de travail dans son entreprise s'il en a la possibilité.
- Droit à un autre emploi adapté.
- Droit à une nouvelle formation ou à une formation continue.
- Indemnisation pécuniaire adaptée en cas de perte de ces droits
- Les services professionnels ou sociaux sont dispensés par les structures de service public classiques.

GEORGIE

Des soins de réadaptation sont prévus pour les enfants handicapés et les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale.

MONTENEGRO

La réadaptation professionnelle comprend des mesures d'évaluation des capacités professionnelles, de détermination de la capacité de travail et des aptitudes et d'assistance professionnelle visant à orienter les personnes handicapées vers des programmes de formation adaptés en vue de leur insertion sur le marché du travail.

Les personnes handicapées sont embauchées dans les conditions normales ou dans des conditions particulières, conformément à la loi.

Les personnes handicapées sont embauchées à des conditions particulières dans des organismes spéciaux lorsqu'elles ne peuvent

pas trouver d'emploi sur le marché du travail ouvert en raison de leur santé et de leur capacité de travail.
Les organismes spéciaux sont les centres de travail, les ateliers protégés et les usines protégées.

MACEDOINE DU NORD

Voir tableau V « Invalidité ».

Les salariés invalides de moins de 50 ans atteints d'une incapacité comprise entre 50% et 80% bénéficient de mesures de réadaptation professionnelle qui doivent leur permettre de retrouver un emploi à plein temps tenant compte des qualifications requises pour leur emploi antérieur.

L'assuré a droit à une indemnité salariale (correspondant au montant de la pension d'invalidité), qui est versée à compter de la date de survenue de l'invalidité jusqu'à l'affectation à un autre emploi adapté dans la même entreprise ou jusqu'à 12 mois après la fin du stage de réadaptation professionnelle lorsqu'aucun emploi adapté ne peut lui être trouvé.

Les personnes handicapées peuvent recevoir une formation au poste de travail avant d'être embauchées. Cette formation est prise en charge par un fonds spécial créé dans le cadre de l'Agence nationale pour l'emploi.

Ce fonds spécial finance l'aménagement du poste de travail, l'acquisition d'équipement, le recrutement d'un assistant personnel sur le lieu de travail ainsi qu'un allègement des charges patronales. Ces entreprises bénéficient de conditions particulières en matière de cotisations, d'imposition et de subventions salariales en cas d'embauche à durée indéterminée.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Les assurés ont droit à un traitement médical correspondant à l'état de santé résultant de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle dont ils ont été victimes :

- traitement ambulatoire ;
- examens médicaux et produits pharmaceutiques ;
- soins médicaux d'urgence ;
- services médicaux hospitaliers et spécialisés ;
- chirurgie plastique et reconstructrice ;
- physiothérapie ;
- soins spécialisés ;
- traitement en sanatorium ;
- équipement médical et produits de soins pour la correction de déficits auditifs et visuels ;
- prothèses, équipement et chaussures orthopédiques.

FEDERATION DE RUSSIE

1. Prise en charge des frais supplémentaires entraînés par la réadaptation médicale, sociale et professionnelle sur avis d'un établissement d'évaluation médicosociale quant aux besoins de l'assuré dans ces domaines dans le cadre du programme de réadaptation des personnes blessées,

2. Prise en charge des frais supplémentaires entraînés par le traitement de l'assuré, effectué sur le territoire de la Fédération de Russie, immédiatement après l'accident du travail grave, jusqu'à la réhabilitation de l'assuré, ou à l'établissement de la perte permanente de sa capacité de travail, conformément aux traitements déterminés par la Commission médicale de l'institution médicale de l'assuré.

SERBIE

Assistance professionnelle pour la reconversion.

Programmes de réadaptation.

Assistance pour l'aménagement du poste de travail.

Réduction des cotisations patronales pendant trois ans pour chaque personne handicapée embauchée.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés :

Toutes les entreprises de plus de 50 salariés sont tenues d'embaucher des personnes handicapées à hauteur de 3% de leur effectif total. Les employeurs qui ne respectent pas ces quotas s'exposent à des sanctions.

De plus, l'embauche de personnes handicapées est encouragée par un système d'exonération de cotisations sociales basé sur le montant du revenu minimum cotisable. La part des cotisations patronales pour un travailleur handicapé est prise en charge par l'État.

UKRAINE

En cas de survenance d'un événement assuré, la Caisse d'assurance sociale contre les accidents est tenue par la loi :

- d'assurer, conformément aux conclusions de la Commission de consultation médicale (CCM) ou de la Commission d'expertise médico-sociale (CEMS), la formation ou la reconversion professionnelles de la victime dans ses propres établissements de formation ou dans d'autres établissements sous contrat avec elle, si la victime est dans l'incapacité de continuer à exercer ses activités antérieures en raison du préjudice physique ou moral subi, et de procurer un emploi aux personnes à capacité de travail limitée ;
- de trouver des emplois aux invalides soit par elle-même, soit en collaboration avec les autorités gouvernementales, les collectivités locales ou d'autres entités ayant une activité économique ; dans ce cadre, la Caisse prend en charge la partie des coûts de production qui ne sont pas couverts par la vente des produits fabriqués.

(dernière mise à jour 2019)

Autres prestations

ALBANIE

L'assuré victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle a droit, indépendamment de sa durée d'affiliation, aux prestations suivantes :

- soins médicaux et mesures de réadaptation supplémentaires,
- indemnités en cas d'incapacité de travail,
- indemnisation pour préjudices matériels raisonnables,
- prestations en cas de décès.

L'indemnisation des dommages matériels raisonnables couvre les dommages causés aux vêtements, lunettes, montres et à tout autre matériel nécessaire à l'exercice de l'activité professionnelle.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Néant

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Néant.

GEORGIE

Non précisé.

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

Voir tableau V « Invalidité ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant

FEDERATION DE RUSSIE

Néant.

SERBIE

Néant.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Indemnisation sur décision de justice.

(dernière mise à jour 2019)

Revalorisation

ALBANIE

Les pensions de base versées au titre de la vieillesse et de l'invalidité sont revalorisées chaque année en fonction de l'évolution du prix d'un panier de marchandises considérées comme essentielles pour un niveau de vie minimum. Les pensions partielles de vieillesse et d'invalidité sont indexées chaque année sur la pension vieillesse complète ou à taux plein. Les pensions de survivants sont revalorisées chaque année proportionnellement aux pensions de vieillesse et d'invalidité, conformément aux règlements de l'Institut d'assurance sociale.

La base de calcul individuelle pour la pension complémentaire versée aux salariés est revalorisée chaque année par le Conseil des ministres en fonction de l'évolution de la moyenne nationale des cotisations versées cette année-là.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

La revalorisation est basée sur l'évolution du salaire minimum.

AZERBAIDJAN

Revalorisation périodique en fonction de l'évolution de l'indice des prix, sur décision du Président.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Voir Tableau 6 « Vieillesse ».

GEORGIE

Néant

MONTENEGRO

La pension est revalorisée au 1er janvier de l'année en cours au moyen de l'indexation de la valeur du point sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation et du salaire moyen au Monténégro au cours de l'année précédente, telle qu'elle ressort des statistiques, la revalorisation appliquée étant égale :

- à la somme de 75 % de l'indice des prix à la consommation et de 25 % de l'augmentation du salaire moyen lorsque l'évolution de l'IPC est supérieure à celle du salaire moyen ;

- à la somme de 25 % de l'indice des prix à la consommation et de 75 % de l'augmentation du salaire moyen lorsque l'évolution de l'IPC est inférieure à celle du salaire moyen.

À titre exceptionnel, si l'application des formules ci-dessus aboutit à une revalorisation négative du point personnel de pension et du montant des pensions, elle n'est pas appliquée.

Une indexation supplémentaire de la pension minimum de 13,16 % est intervenue en août 2020, avec effet rétroactif au 1er janvier 2020.

L'indexation de la valeur des points personnels a été de 0,90 % en janvier 2021.

MACEDOINE DU NORD

Voir tableau VI « Vieillesse ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le niveau des prestations dépend du salaire mensuel moyen perçu précédemment par l'assuré.

FEDERATION DE RUSSIE

Revalorisation est effectuée dans les cas suivants:

- changement du taux d'incapacité,
- changements concernant les personnes qui ont droit à des prestations de l'assurance en cas du décès de l'assuré,
- clarification des données concernant les revenus réels de l'assuré,
- indexation des rentes mensuelles d'assurance sur l'inflation.

SERBIE

Voir Tableau VI « Vieillesse ».

TURQUIE

Fonctionnaires :

Voir Tableau 6 « Vieillesse ».

Salariés :

Les indemnités d'accident du travail et de maladie professionnelle sont revalorisées semestriellement en fonction de l'indice des prix à la consommation.

UKRAINE

Chaque année, en fonction de l'augmentation du salaire national moyen.

(dernière mise à jour 2019)

Imposition et cotisations sociales

Imposition des prestations en espèces

ALBANIE

Non imposable.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Non imposable.

AZERBAIDJAN

Non imposable.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

- Non imposables.

District de Brčko :
- Imposables.

GEORGIE

Non imposables.

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

Les pensions sont imposables.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Non imposables.

FEDERATION DE RUSSIE

Non imposables.

SERBIE

Néant.

TURQUIE

Fonctionnaires :
Non imposable.

Salariés :
Non imposable.

UKRAINE

Non imposables.

(dernière mise à jour 2019)

Plafond des revenus pour l'imposition ou réduction des impôts

ALBANIE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Sans objet.

AZERBAIDJAN

Sans objet.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :
Non applicable.

Republika Srpska :
Abattement fiscal annuel de 900 BAM par membre de la famille à charge.
Abattement en cas d'assurance pension volontaire.
Intérêts d'emprunt pour l'acquisition d'un logement.

District de Brčko :
Abattement fiscal de 240,00 BAM + 50,00 BAM (dépenses de subsistance), auquel s'ajoute un abattement supplémentaire de 120,00 BAM pour chaque membre de la famille à charge. Après déduction de ces abattements, le revenu individuel est imposé à hauteur de 10%.

GEORGIE

Sans objet.

MONTENEGRO

Sans objet.

MACEDOINE DU NORD

Règles générales d'imposition : le seuil d'exonération pour les pensionnés est de 8.438 MKD par mois.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Sans objet.

FEDERATION DE RUSSIE

Sans objet.

SERBIE

Sans objet.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

Cotisations sociales sur les prestations

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Néant.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Cotisation de 1,2% du montant de la pension pour les soins de santé.

Republika Srpska :

- Néant.

District de Brčko :

- Cotisations sur les prestations identiques à celles prélevées sur les salaires.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Cotisation à l'assurance maladie égale à 1% de l'assiette de pension.

MACEDOINE DU NORD

Cotisation de 13% à l'assurance maladie. Cette cotisation n'est pas déduite du montant de la pension. Le montant est calculé par la Caisse d'assurance pension et invalidité comme s'il était payé à partir de la pension servie et est transféré à la Caisse nationale d'assurance maladie.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Néant.

SERBIE

Cotisation à l'assurance maladie de 10,3% des prestations versées par la caisse de pension.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour de l'Ukraine 2019)